

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition, ouverte à la presse, du général de corps d'armée Benoit Durieux, directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et de l'enseignement militaire supérieur, sur la défense globale.

Mercredi
28 février 2024
Séance de 11 heures

Compte rendu n° 44

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

**Présidence
de M. Thomas
Gassilloud,**
président



La séance est ouverte à onze heures quinze.

M. le président Thomas Gassilloud. Je vous souhaite, mon général, la bienvenue au sein de la présente commission, à laquelle vous êtes convié pour la première fois depuis le début du quinquennat.

Vous êtes sans doute l'une des personnes les plus pertinentes pour parler de la défense globale, tant en raison de la singularité de votre carrière, que des fonctions éminentes que vous occupez aujourd'hui. Vous avez ainsi alterné exercice de postes opérationnels, principalement au sein de la Légion étrangère, et activités de réflexion stratégique. Au titre des premiers, vous avez notamment commandé une section à la treizième demi-brigade de Légion étrangère (DBLE) et une compagnie au 2^e REI, avant de diriger le bureau opération de la 13^e DBLE. Vous avez ensuite commandé l'ensemble du 2^e REI, puis la 6^e brigade légère blindée. Vous avez été engagé en Somalie, en Bosnie et en Afghanistan.

Au titre de vos activités de réflexion stratégique, je signale que vous êtes docteur en histoire et avez enseigné à l'IEP de Paris. Vous avez été la plume d'un chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) et d'un chef d'état-major des armées (CEMA) et directeur du Centre des hautes études militaires (CHEM). Vos précédentes fonctions étaient celles de chef de cabinet militaire du Premier ministre de 2017 à 2021, c'est-à-dire de M. Édouard Philippe et de M. Jean Castex.

Vous êtes actuellement directeur de l'Institut des autres études de défense nationale (IHEDN), et également directeur de l'enseignement militaire supérieur. Vous êtes, de ce fait, au cœur de la défense globale, dont vous êtes devenu l'un des principaux acteurs et théoriciens. Vous nous direz si vous acceptez cette appellation.

L'IHEDN a pour mission de promouvoir la culture de défense, de participer au renforcement de la cohésion nationale et de contribuer au développement d'une réflexion stratégique portant sur les enjeux de défense et de sécurité. À ce titre, vous contribuez activement au renforcement des capacités d'expertise des députés et des territoires, notamment au travers des sessions régionales. Grâce à vous de surcroît, un projet de réunion de la vingtaine d'organismes de recherche et de formation supérieure au sein de l'Académie de défense de l'école militaire (ACADEM) a pu récemment voir le jour. Cette académie constitue désormais un puissant outil de rayonnement de la pensée stratégique française, tant à l'international qu'auprès des communautés françaises académiques et des Français. Vous organisez d'ailleurs, les 13 et 14 mars prochains, la première édition du *Paris Defense and Strategy Forum* qui réunira nombre d'experts de tous pays, civils et militaires, sur le thème de l'Europe à la croisée des chemins. Mes chers collègues, je vous rappelle d'ailleurs que vous êtes chaudement invités à y participer.

La défense d'une nation est d'autant plus efficace qu'elle sait associer la force militaire à l'ensemble des forces vives de la nation, des administrations de l'État et des entreprises, en passant bien évidemment par les collectivités ou les citoyens eux-mêmes. Votre action y contribue également largement.

M. le général Benoît Durieux. C'est un très grand honneur pour moi d'avoir la possibilité de m'exprimer devant vous, dans cette enceinte prestigieuse. C'est également un honneur pour l'IHEDN et pour les organismes de l'Academ que je peux, d'une certaine façon, représenter.

Pour introduire nos débats et, peut-être, apporter ma pierre à l'édifice de votre cycle sur la défense globale, je voudrais partir de mes réflexions lorsque j'ai pris la tête de l'IHEDN. Qu'est-ce que la défense nationale ? La réponse à cette question n'est pas aussi simple qu'elle pourrait l'être. Qu'est-ce que la défense nationale dans notre organisation, mais aussi dans notre édifice juridique ? Notre droit positif, qui est la combinaison de la constitution française et des lois, et notamment du code de la défense, est le fruit d'adaptations successives. À ce titre, il n'est pas aussi simple que cela de définir ce que sont la défense et la sécurité nationale aujourd'hui. Or il s'agit d'une question essentielle pour l'IHEDN : pour organiser des sessions et diffuser de l'esprit de défense, il est en effet indispensable de veiller à ce que chacun parle le même langage.

Plus largement, il est important d'essayer de clarifier les termes du débat. Vous avez pu parler avec M. Manuel Valls de nombreuses menaces d'atteinte à la défense et à la sécurité nationale. Il est vrai que l'on parle beaucoup de guerre hybride ou de menace hybride, avec des termes qui méritent parfois d'être clarifiés.

Pour introduire nos échanges, je tenais à revenir sur la manière dont l'IHEDN a choisi d'articuler ses réflexions, aux fins d'organiser ses propres activités, mais également de contribuer aux débats. L'IHEDN a choisi de se représenter l'articulation de ces différents concepts – la défense et la sécurité nationale – à travers quatre cercles concentriques, emboîtés les uns dans les autres.

Le premier, qui est le cercle central, est celui de la défense militaire. Il renvoie à notre capacité à nous protéger contre la violence physique ou la menace de la violence physique. Si je conçois qu'il puisse y avoir un débat sur ce sujet, il reste, en réalité, une différence absolument essentielle entre la guerre et la paix. Cette dernière est apparue très clairement en Ukraine le 24 février 2022 ou au Levant le 7 octobre 2023. La défense militaire a été assez largement définie par les livres blancs successifs qui sont, à l'exception des premiers d'entre eux, qui datent de 1972 et de 1994, beaucoup plus portés sur la défense militaire que sur une vision très large de la défense. Ils ont été prolongés par les préambules ou les rapports annexés aux différentes lois de programmation militaire et par un grand nombre de textes de doctrine ou de discours des autorités politiques françaises.

Le deuxième cercle, beaucoup plus large, englobe la défense militaire : il est celui de la défense nationale. Cette dernière, à mon sens, ne peut pas se limiter à la défense militaire. Si tel était le cas, l'IHEDN n'aurait pas de sens. La défense nationale intègre la capacité à protéger la nation contre toutes les menaces et intentions hostiles à visées politiques qui peuvent porter atteinte à ses intérêts, à sa population, à ses institutions et à ses grands intérêts économiques. Citons, à titre d'exemple, les ingérences, la désinformation, les attaques numériques, les prises de participation hostiles dans des entreprises sensibles, les normes extraterritoriales ou l'instrumentalisation d'un certain nombre de phénomènes sociaux. Tous ces éléments peuvent être utilisés à des fins politiques par des organes politiques. Ces derniers renvoient à des États qui peuvent être des adversaires, voire des ennemis, mais également des groupes paraétatiques, comme Daesh par exemple.

Les principales menaces peuvent être rattachées à différentes catégories. La première d'entre elles renvoie à la manipulation, qui s'entend comme la capacité à influencer notre comportement par la corruption, l'ingérence, la désinformation ou la captation des élites. La seconde catégorie est celle de la coercition. Cette dernière peut être militaire. Elle peut également reposer sur l'instrumentalisation, par exemple, de la dette ou des déficits de ressources énergétiques ou naturelles pourtant nécessaires. À titre d'exemple, la Russie a tenté d'instrumentaliser la dépendance des États européens au gaz. La troisième catégorie, la plus

grave, est celle de l'agression. Cette dernière, qui n'est pas toujours militaire, peut être économique par exemple en s'appuyant sur des tentatives de prendre le contrôle d'entreprises sensibles.

Face à cela, que fait l'État ? Qu'essayons-nous de faire ? Il nous faut, avant toute chose, anticiper et connaître notre environnement, et notamment ceux qui nous font face. Il est extrêmement important d'essayer de comprendre les moins amicaux de nos partenaires, nos adversaires, voire nos ennemis, jusqu'à manifester une forme d'empathie.

En la matière, M. Robert McNamara, interrogé dans un documentaire dont le titre est *The Fog of War*, explique que le manque d'empathie envers le Viêt-Cong a été la plus grande des erreurs commises par les Américains durant la guerre du Vietnam.

Il est également primordial de développer la résilience, mais également de travailler sur la réaction à avoir face aux menaces. Ladite réaction peut par exemple renvoyer à la protection des infrastructures numériques ou physiques, à la persuasion, qui peut aller jusqu'à la dissuasion, à l'action militaire, à la promulgation de lois dites de blocage ou à la mise en œuvre de mesures actives de contre-ingérence.

L'IHEDN est un organisme qui dépend du Premier ministre. En tant qu'établissement public civil, il n'est probablement pas le mieux placé pour parler de défense militaire. En revanche, la défense nationale mérite, du fait de l'émergence de la notion de menace hybride, d'être pensée et enseignée. C'est ce qu'essaie de faire l'IHEDN.

Au-delà de la défense nationale, il y a la sécurité nationale, notion apparue en 2008. Si elle intègre la défense nationale, elle ne s'y limite pas. En effet, elle recouvre aussi l'ensemble des risques qui pèsent sur la nation, comme les catastrophes naturelles, les catastrophes technologiques, les pandémies, mais également les risques associés à de grands phénomènes sociaux ou humains. Citons, à titre d'exemple, les risques liés à augmentation massive des taux d'intérêt, le risque financier ou le risque lié à la piraterie, lorsque le phénomène est suffisamment développé. Ainsi, un esquif de pirates intervenant au large de la corne de l'Afrique n'agit pas au service d'une vision politique. En revanche, le développement de la piraterie peut porter atteinte aux flux maritimes et devient donc, à ce titre, un problème de sécurité nationale.

Les grands risques identifiés peuvent toucher de très nombreux domaines, comme l'environnement, la santé de nos concitoyens, les infrastructures, les flux d'approvisionnement, notamment énergétiques, ou le système financier. Il est donc primordial de les anticiper et de les atténuer, en en tenant compte dans le développement de nos infrastructures. Il nous faut également augmenter notre résilience et tenir compte de la coopération internationale, qui est absolument essentielle pour en limiter les impacts.

Le dernier cercle est celui de la sécurité internationale. Il renvoie à notre capacité à contribuer à l'atténuation des risques et des menaces par la coopération internationale. En effet, la France ne conçoit pas son action seule, en autarcie, mais l'inscrit dans un cadre de coopération internationale.

Avant de répondre à vos questions, je tenais à partager avec vous quelques réflexions transverses. Il est essentiel de distinguer la défense militaire de la défense non militaire, la guerre et la paix. Le conflit ukrainien est, dans sa dimension militaire, une épreuve de force entre deux volontés hostiles. Les mesures non militaires, qu'elles relèvent de l'économie, de la désinformation et de la contre-désinformation, sont de nature assez

différente. Elles ne correspondent pas à la lutte entre deux volontés, mais ont pour objectif principal d'affaiblir l'adversaire.

Il est également nécessaire de distinguer défense nationale et sécurité nationale, mais également menaces et risques. En effet, les stratégies à mettre en œuvre sont, dans ces situations, radicalement différentes. Face à une menace, il est ainsi essentiel de connaître son adversaire et de s'inscrire dans le temps. Il peut également être décidé de riposter. Le fait d'être confronté à un risque est très différent. Il n'est ainsi pas possible de s'engager dans une démarche de riposte contre une catastrophe naturelle. En revanche, l'idée doit être de s'en protéger.

J'ai précédemment évoqué trois dimensions, à savoir la défense militaire, la défense nationale et la sécurité nationale. La défense nationale poursuit un objectif de protection face à des actions hostiles non militaires. À ce titre, elle doit prendre une dimension européenne. En effet, la protection de la souveraineté technologique, la confrontation à des normes extraterritoriales édictées par des organismes non-européens et la lutte contre la désinformation doivent être envisagées à l'échelle européenne.

Enfin, les quatre cercles précédemment décrits ne disent rien des compétences des différents organismes de l'État. Les armées participent non seulement à la défense militaire, mais aussi à la sécurité nationale. Elles sont par exemple intervenues lors de la crise sanitaire. La DGSI, pour ne prendre qu'un seul exemple, fait pleinement partie de notre dispositif de défense nationale, lorsqu'elle lutte contre les ingérences étrangères.

M. le président Thomas Gassilloud. Merci, mon général, pour cette introduction qui a permis de poser un certain nombre de concepts. Vous avez évoqué l'existence de quatre cercles, à savoir défense militaire, défense nationale, sécurité nationale et sécurité internationale. Selon vous, le concept de défense globale est-il pertinent ? Cette dernière recouvre-t-elle l'ensemble des dimensions susmentionnées ?

Le concept de défense totale, régulièrement évoqué, est-il pertinent ? Celle-ci est parfois assimilée à l'État, qui consacre l'ensemble de ses moyens dans la défense. Nos partenaires internationaux évoquent également, parfois, la défense inclusive. Pour vous, ces trois concepts ont-ils un sens ? Comment s'articulent-ils avec les quatre cercles que vous avez précédemment présentés ?

M. le général Benoît Durieux. À mon sens, le concept de défense globale recoupe assez bien celui de défense nationale. À partir du moment où l'on parle de défense, il est important de se projeter dans une relation avec un adversaire hostile. Le fait de faire référence à la défense pour parler de risque me semble brouiller les cartes.

M. le président Thomas Gassilloud. Est-ce à dire que vous estimez que la défense globale équivaut à la défense nationale ?

M. le général Benoît Durieux. Oui. En complément, je n'avais pas connaissance de la notion de défense totale. Aussi ne suis-je pas en mesure de m'exprimer sur le sujet.

M. le président Thomas Gassilloud. La décision aurait donc finalement pu être prise d'organiser un cycle dédié à la défense nationale, la défense globale faisant appel à ce qui avait été ordonné à la fin des années 50.

M. Benoît Bordat (RE). Mon général, permettez-moi, au préalable, de vous remercier pour votre présence et vos propos introductifs, mais également pour votre présence, à 9 heures ce matin, dans le cadre de la mission d'information dédiée aux crises de demain.

Le spectre de la guerre à haute intensité refait surface sur le continent européen, tandis que la conflictualité s'étend sur tous les terrains traditionnels, y compris dans le domaine immatériel, avec la cybersécurité, l'information et le droit.

Face à ces risques amplifiés par notre interdépendance, notre société est poussée à réévaluer sa capacité de résilience. Le rapport relatif à la résilience nationale met en lumière les atouts de la France : dynamisme de la société civile, tradition de l'indépendance et de souveraineté, autonomie agricole et puissance diplomatique et militaire. Il révèle également nos vulnérabilités sociales, politiques, militaires, économiques et financières.

En réponse, l'adoption de la stratégie nationale de résilience en avril 2022 vise à préparer notre nation, ses entreprises et ses citoyens. Elle redéfinit la résilience, en matière de capacité de résistance et rétablissement face à l'adversité.

Trois objectifs ont été édictés : préparer l'État, développer ses capacités humaines et matérielles et adapter la communication publique. Comment l'IHEDN se saisit-il des enjeux relatifs au renforcement du lien nation-armée, à la sensibilisation des citoyens aux enjeux de défense et à la préparation de la nation dans son ensemble, via ses dirigeants, aux crises de demain ?

M. le général Benoît Durieux. La vocation première de l'IHEDN ne se limite pas au rapprochement des armées et de la nation. Elle est plus large que cela, puisque l'idée est de diffuser l'esprit de défense.

L'IHEDN, à travers ses auditeurs, ses sessions nationales et régionales, ses sessions dédiées aux jeunes et ses sessions consacrées à l'intelligence économique, essaie de faire trois choses. Il s'efforce d'apporter aux auditeurs des informations sur les notions de défense et de sécurité nationale, en revenant sur les différentes catégories que j'ai évoquées dans mon intervention liminaire. Si son action se limitait à cela, elle serait bien évidemment insuffisante. En pratique, l'IHEDN, par construction, rassemble, dans un même groupe et pour une à plusieurs semaines, des personnes qui viennent d'horizons professionnels extrêmement distincts. Or l'une des principales vulnérabilités de la résilience des pays occidentaux vient de la difficulté qu'ont les différentes catégories professionnelles à se comprendre, puisqu'elles ont leur propre vocabulaire, mais également leurs propres préoccupations et priorités. Il est fréquent que les individus inscrits à l'IHEDN, généralement âgés de 35 à 55 ans, aient peu l'occasion d'échanger durablement avec d'autres catégories de personnes que la leur. Or l'IHEDN le permet, par exemple en mettant en contact des militaires, des magistrats, des hommes d'entreprise, des journalistes et des parlementaires.

Le troisième volet de l'action de l'IHEDN renvoie à la culture du débat, qui est très importante, ne serait-ce que parce que cette culture est parfois menacée dans nos sociétés. Au-delà de cette difficulté, il faut être capable, en débattant, de développer une approche lucide de notre environnement. Il est en effet essentiel de ne pas tomber dans l'angélisme et d'intégrer différentes menaces, comme la menace russe, mais également la volonté de puissance chinoise par exemple.

S'il est donc primordial d'avoir une approche lucide des menaces qui peuvent peser sur notre société et nos institutions, il l'est aussi de développer une forme de sérénité. Dans les faits, nous hésitons toujours entre le risque de l'angélisme et le risque du complexe obsidional, qui ferait que chaque phénomène social qui se présente dans notre pays est le résultat d'une agression en sous-main ou d'un complot d'un État étranger, ce qui n'est pas le cas.

Or il est essentiel, spécialement en cas de crise, que les dirigeants, les responsables, les personnes influentes et les journalistes puissent développer une approche mesurée des menaces, de manière à réagir froidement et calmement. J'ai la faiblesse d'espérer que l'IHEDN puisse faire quelque chose dans ce domaine.

Mme Murielle Lepvraud (LFI-NUPES). L'Academ, que vous dirigez, s'inscrit dans la continuité de l'orientation prise par la loi de programmation militaire 2024-2030. Il s'agit, je cite, « d'une structure légère et fédératrice, vouée au seul rayonnement de la formation, de la recherche et de la doctrine française en matière de défense et de sécurité ». L'Academ aborde donc la défense au-delà de l'aspect purement militaire et agit comme un *think tank* qui regroupe différentes structures dans le but de développer et de faire rayonner la doctrine française. L'un des enjeux contemporains en matière de défense est la sécurité écologique. Les crises climatiques et environnementales, de plus en plus présentes, sont vouées à avoir des conséquences désastreuses sur le plan de la stabilité et donc de la sécurité au niveau international. De plus en plus de pays intègrent les enjeux écologiques dans leur stratégie militaire, autant dans la sécurité civile intérieure que dans le cadre des opérations militaires. C'est d'ailleurs le cas en France où, en mai 2022, le ministère des armées a adopté la stratégie Défense et climat, qui vise à développer une approche globale et à préparer les armées aux conséquences opérationnelles, mais aussi stratégiques et capacitaires du changement climatique. Parmi les 21 organismes qui composent l'Academ, il n'y a, a priori, aucune structure spécialisée dans les questions de sécurité écologique, alors qu'il s'agit d'un sujet majeur des années à venir.

Est-ce qu'il existe au sein des différents organismes de l'Academ des cellules spécialisées dans la question de la défense et de l'impact du changement climatique sur nos armées ? Si ce n'est pas le cas, ne pensez-vous pas qu'il serait intéressant, dans un contexte de rayonnement de la stratégie française, de prendre à bras-le-corps cette thématique et d'insuffler, chez nos partenaires européens et internationaux, un élan ?

M. le général Benoît Durieux. L'Academ n'est pas une académie de défense militaire, mais une académie de défense de l'école militaire. Elle regroupe désormais 23 organismes, qui ont deux vocations différentes. La première renvoie à la formation de dirigeants, par exemple assurée par l'École de guerre, l'École de guerre de l'armée de terre, le Centre d'enseignement militaire supérieur de l'armée de l'air, l'Académie du renseignement, l'Institut des hautes études du ministère de l'intérieur. La seconde renvoie à la recherche à travers l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM) et un certain nombre de chaires. Le spectre des sujets couverts par l'Academ est assez large. En pratique, l'IHEDN s'attache à couvrir l'ensemble des sujets de défense et de sécurité nationale.

Il est vrai qu'aucun des organismes évoqués n'est spécifiquement dédié aux impacts, sur la défense et la sécurité, du changement climatique ou de l'écologie. Néanmoins, les thèmes abordés par ces organismes renvoient souvent à la question des conséquences, sur la défense et la sécurité nationale, des phénomènes climatiques ou écologiques. Cette dimension est très régulièrement abordée par les organismes de formation, qu'il s'agisse de l'IHEDN, de l'École de guerre ou du CHEM. Ces problématiques sont également prises en compte par les différents organismes de réflexion et l'IRSEM.

Je serais d'ailleurs très heureux de vous accueillir au prochain forum de défense et de stratégie, qui sera organisé à Paris les 13 et 14 mars. En effet, plusieurs tables rondes ou conférences porteront sur le sujet que vous venez de mentionner : elles seront l'occasion d'échanger avec nos partenaires, qu'ils soient européens ou pas.

M. le président Thomas Gassilloud. Pourriez-vous nous faire part de votre vision comparative des différents modèles qui existent dans les différents pays ? Certains d'entre eux sont-ils particulièrement inspirants, en matière de défense nationale et de concertation ?

M. le général Benoît Durieux. En matière de défense nationale, et notamment au-delà du seul champ militaire, chaque pays est organisé en fonction de sa culture et de son système politique. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, la culture du renseignement est un peu plus développée qu'en France. La Suisse est souvent citée comme un modèle, dans le sens où les citoyens se situent au premier rang de la défense.

Quoi qu'il en soit, il me semble que la défense nationale est très liée à notre histoire. Elle renvoie à la défense de la nation en armes sous la Révolution et au gouvernement de la défense nationale de 1870. L'IHEDN a été créé en 1936. Le ministère de la défense nationale et le ministère de l'éducation nationale ont vu le jour en 1932. De fait, la défense nationale est étroitement liée à notre histoire.

La France présente également la spécificité d'opérer une distinction entre le Président de la République et le Premier ministre, lequel est en capacité de prendre des arbitrages interministériels, pour promouvoir la défense nationale. Aux États-Unis, le *National Security Council* est l'unique véritable « organe interministériel ». Il intervient dans un domaine qui est en principe exclusivement lié aux enjeux de défense nationale au sens stratégique du terme.

Enfin, les pays nordiques peuvent être inspirants, sur le plan de l'implication des citoyens, à travers une forme de service militaire volontaire. Il me semble difficile de porter un regard sur les pays extérieurs à l'Europe, où la culture et les systèmes politiques sont vraiment très différents.

M. Jean-Philippe Ardouin (RE). Comme le veut la coutume issue de la longue tradition d'amitié entre la France et l'Allemagne, M. le Premier ministre Gabriel Attal a réservé son premier déplacement à l'étranger à Berlin le 5 février dernier. Lors de la conférence de presse conjointe donnée avec le chancelier Olaf Scholz, il a alors assumé les divergences existant entre les deux pays sur de nombreux sujets, dont l'actuelle négociation de l'accord commercial avec le Mercosur. Ces divergences existent également dans le domaine de la coopération militaire. Elles ne sont pas nouvelles, mais ont été réactivées par le contexte de la guerre en Ukraine et le réagencement de l'architecture de sécurité européenne.

Au cours de ces deux dernières années, l'Union européenne a pourtant lancé un certain nombre d'initiatives pour produire en commun des munitions - l'instrument *Asap* - et pour renforcer l'industrie de défense européenne - le plan *Edirpa*.

Sans avoir résolu la question de son lien à l'OTAN, sur fond d'élections européennes et américaines et alors même que la guerre en Ukraine met de nouveau en évidence le besoin d'une coopération entre les Européens et Washington, tant sur le plan stratégique que sur les plans logistique et capacitaire, il semble certain que le tandem franco-allemand demeure l'une des conditions nécessaires pour construire un consensus à Bruxelles sur les sujets militaires. Aussi, comment voyez-vous l'avenir de cette coopération sur le plan politique et stratégique ?

M. le général Benoît Durieux. Je ne peux que vous rejoindre sur l'importance de la relation franco-allemande, en matière stratégique. Je suis trop jeune pour avoir connu les affres de la deuxième guerre mondiale, mais je pense que nous devons toujours garder en tête

que les Allemands sont nos voisins et vont le rester. À mon sens, il ne peut pas y avoir d'Europe sans que les Français et les Allemands se mettent d'accord.

De ce point de vue, les efforts de rapprochement avec l'Allemagne sont probablement moins importants que par le passé, ne serait-ce que sur le plan de l'apprentissage de la langue. Le système politique allemand est très différent du système politique français. Fédéral, il accorde moins de prérogatives au chancelier qu'au président français, sur le plan de la défense nationale. Les industriels allemands ont beaucoup de poids. L'Allemagne inscrit très clairement - et de manière beaucoup plus exclusive que la France - sa défense dans le cadre de l'OTAN.

Cela étant, il n'y aura pas de défense européenne sans qu'elle soit portée par le tandem franco-allemand, ce qui n'exclut bien évidemment pas une coopération extrêmement étroite avec les autres pays européens, et notamment ceux qui ont la plus grande puissance militaire et économique. La menace que fait aujourd'hui peser la Russie sur le monde rend cette réalité beaucoup plus évidente qu'il y a cinq ou dix ans.

Mme Natalia Pouzyreff (RE). Je me permets d'insister sur l'organisation prochaine du premier forum stratégique de Paris. Quel lien faites-vous entre ce dernier et l'Academ ? En attendez-vous des retombées sur le public, sachant que les invités appartiendront pour l'essentiel au cercle militaire, au cercle des chercheurs et au cercle des parlementaires ? Permettra-t-il d'éclairer le débat sur les questions stratégiques ?

M. le général Benoît Durieux. Avant toute chose, je tenais à vous remercier d'avoir accepté d'animer, à l'occasion du forum précité, une table ronde. La création de l'Académie de défense de l'école militaire poursuivait deux objectifs. Le premier était d'essayer de faire mieux fonctionner ensemble les 23 organismes qui la constituent. Le deuxième était de contribuer à l'animation du débat français sur ces questions, ainsi qu'au débat stratégique avec nos alliés et nos partenaires, que ce soit en Europe, aux États-Unis, au Canada, en Afrique ou en Asie.

Le forum des 13 et 14 mars est une incarnation emblématique de cette ambition. Sa préparation n'est intervenue qu'en novembre, après la création officielle de l'Académie de défense sous la présidence de M. Sébastien Lecornu. Il est alors apparu qu'il suscitait un intérêt très important, que ce soit en France ou en Europe. De très nombreuses ambassades, notamment de pays de l'est de l'Europe, nous ont contactés pour y participer.

Vous avez sans doute vu que le forum serait ouvert par le chef d'État lituanien et M. Sébastien Lecornu. La Lituanie sera fortement représentée, de même que la Roumanie. Les intervenants représenteront les cinq continents, et plus particulièrement le Vietnam, l'Australie et de très nombreux pays africains. Environ 220 intervenants seront mobilisés durant deux jours, avec plus d'une cinquantaine d'événements. En pratique, le forum devrait accueillir à peu près 40 % d'étrangers.

Cette forte audience témoigne du fait que la position de la France reste importante pour un certain nombre de nos grands alliés et de nos grands partenaires. De très nombreux journalistes, y compris étrangers, seront présents.

À mon sens, le forum devrait avoir des retombées sur le débat français, mais aussi européen. L'une d'elles est assez directe. Bien que limitée, elle n'est pas totalement négligeable : tous les événements seront enregistrés et disponibles en ligne. Certains d'entre eux pourront même être suivis en direct. Une chaîne de télévision virtuelle sera mise en œuvre pendant deux jours et proposera un grand nombre d'interviews.

Le forum devrait également accueillir de nombreux participants, et notamment des parlementaires, des universitaires et des acteurs du débat. L'idée est qu'ils se nourrissent des échanges et qu'ils en portent les conclusions au sein de leurs universités et de leurs cercles professionnels habituels. D'ailleurs, les débats ne se limiteront pas aux seules questions militaires. Ils seront également l'occasion d'aborder le climat, la souveraineté numérique, la cyberdéfense ou la situation géopolitique en mer Baltique.

Globalement, trois grands axes seront abordés. Le premier portera sur l'appréhension du contexte géopolitique, le deuxième sur la stratégie dans tous les domaines de la défense et de la sécurité nationale et le dernier sur les futures architectures de sécurité, en particulier en Europe. Ces dernières – et notamment les systèmes de maîtrise des armements – ont été largement fragilisées. Il s'agira donc d'ouvrir des réflexions sur ce qu'elles pourraient devenir à moyen terme, après le conflit ukrainien.

Mme Josy Poueyto (Dem). Je réside à Pau où les liens entre les militaires et la population sont très forts. Je sais que vous avez exercé au sein du 2^{ème} régiment étranger d'infanterie de Nîmes. Selon vous, les liens précités peuvent-ils s'améliorer ? Enfin, quelle est votre vision de la situation paloise ?

M. le président Thomas Gassilloud. Je saisis cette occasion pour élargir votre question à la relation entre la défense et les territoires.

M. le général Benoît Durieux. Si je comprends bien, votre question porte sur les relations entre les militaires et la population.

Mme Josy Poueyto (Dem). Oui. Le territoire palois compte de nombreux réservistes. L'IHEDN y est également présente. Il y a un peu plus d'un an, une rencontre avec toutes les parties prenantes avait été organisée. Comment agir pour que les jeunes soient davantage impliqués, au-delà des journées de réserve ou de citoyenneté ?

M. le général Benoît Durieux. Je ne suis pas persuadé que le lien entre les militaires et les non-militaires soit aussi abîmé que cela. Aujourd'hui, les armées et les forces armées – dont la gendarmerie – recrutent environ 30 000 jeunes par an, ce qui n'est pas, pour une classe d'âge se composant de 600 000 à 700 000 personnes, négligeable. En effet, ces derniers ont un entourage, qui entre donc en contact, de manière indirecte, avec le monde militaire. Par surcroît, ils ne sont pas, comme avant 1996, des appelés du contingent plus ou moins enthousiastes, mais des volontaires, prêts à s'engager pour 3 à 30 ans.

Au-delà de la dimension militaire, il me semble essentiel d'intégrer la nouvelle situation du monde dans les programmes scolaires, en la regardant telle qu'elle est. S'il ne faut pas faire preuve de trop de pessimisme ou de catastrophisme, il convient d'être conscient de la réalité de certaines menaces. Il me semble important que tous les citoyens en soient conscients, dans une approche à la fois sereine et lucide.

L'IHEDN contribue à la formation de membres du réseau éducation sécurité défense, qui portent les enjeux susmentionnés au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, je ne suis pas allé à Pau depuis longtemps. Néanmoins, j'y ai réalisé beaucoup de stages lorsque j'appartenais à un régiment de parachutistes et j'en garde un excellent souvenir.

M. le président Thomas Gassilloud. En matière de défense nationale, nous pourrions parler de l'implication de nombreux ministères (santé, transports, énergie et

agriculture). Quelle est votre vision du rôle de l'éducation nationale et de la culture en matière de défense nationale ? En effet, l'IHEDN est très impliqué dans ces sujets, y compris dans les territoires, avec les trinômes académiques, qu'il faut toujours remettre un peu devant la scène. Comment l'éducation nationale peut-elle contribuer positivement à la défense nationale ? Comment la culture peut-elle également y participer, avec l'idée de nous projeter dans un imaginaire commun ?

M. le général Benoît Durieux. L'éducation nationale joue évidemment un rôle absolument essentiel, ne serait-ce que parce que la défense nationale ne se limite pas à la défense militaire. L'histoire de la France et de l'Europe est absolument essentielle. Il en va de même de la prise de conscience, dans les collèges et les lycées, des enjeux géopolitiques et des risques liés à l'environnement international.

Lorsqu'un citoyen sort du lycée, il doit être conscient d'appartenir à une communauté nationale, dont les membres dépendent tous les uns des autres. Le fait qu'il soit capable d'effectuer quelques gestes de premiers secours concourt par exemple à la résilience. Il est également important qu'il possède quelques notions simples d'hygiène informatique. Il doit aussi savoir que les informations diffusées sur Internet ne sont pas toujours vraies et que les vidéos diffusées par ce truchement peuvent être sujettes à caution. Les citoyens doivent savoir que l'État s'appuie sur des individus au service du bien commun. Trop souvent d'ailleurs, le débat public diffuse une vision caricaturale de la fonction publique.

L'idée n'est bien évidemment pas d'apprendre aux collégiens à utiliser un fusil. Il s'agit de leur faire prendre conscience de leur appartenance à une communauté, mais aussi de leur apprendre quelques gestes simples, en lien avec le secourisme, l'hygiène informatique ou l'écologie.

Mme Marie-Pierre Rixain (RE). Je tenais à revenir sur la place des femmes dans l'armée. Sous le précédent mandat, la délégation des droits des femmes avait commis un rapport sur la place des femmes dans la défense nationale. Évidemment, la question de la formation et de la place des femmes dans les établissements militaires avait été abordée.

Quelles ont été les mesures prises par le ministère de la défense pour s'assurer que les femmes et les jeunes femmes qui étaient accueillies au sein du lycée Saint-Cyr s'y sentent bien ? En effet, il est essentiel que les parlementaires puissent leur assurer qu'elles ont toute leur place dans ce type d'établissements.

Par ailleurs, Mme Florence Parly avait diffusé des consignes très claires sur la place des femmes à des postes de commandement. Pour cela, la décision avait été prise de faire évoluer un certain nombre de critères d'intégration, notamment liés à l'âge. L'idée était de permettre à des femmes d'intégrer l'École de guerre après une maternité. Quelle est, aujourd'hui, la place des femmes au sein de cette dernière ? A-t-elle évolué suite aux modifications précitées ?

M. le général Benoît Durieux. S'agissant de votre première question, il faudrait probablement interroger le chef d'établissement de l'armée de terre ou le responsable du lycée de Saint-Cyr. Cela étant, je me souviens de la période à laquelle vous venez de faire référence. L'armée de terre et le ministre de la défense de l'époque, M. Jean-Yves Le Drian, avaient pris des mesures assez énergiques, avec le lancement d'enquêtes destinées à sanctionner, le cas échéant, les fautes ayant été commises.

Un dispositif d'alerte avait également été mis en place : il reste d'ailleurs possible, en cas de problème, de contacter la cellule Thémis. Cette dernière, qui fonctionne assez bien,

a su trouver toute sa place et interagit de manière satisfaisante avec le commandement. À l'époque évoquée, mes équipes comprenaient notamment des femmes, lesquelles regrettaient la trop grande médiatisation de certaines situations. Quoi qu'il en soit, j'ose espérer que la situation du lycée Saint-Cyr, que je ne connais pas, s'est normalisée.

La proportion de femmes parmi les stagiaires de l'école de guerre s'établit cette année à 13,5 %, en progression depuis une dizaine d'années. Il est vrai que la promotion des femmes à des postes de commandement au sein des armées relève d'une question difficile. En effet, les armées, contrairement aux entreprises, ne procèdent pas à des recrutements « latéraux ». Or le nombre de femmes qui intègrent, par exemple, les grandes écoles militaires est assez limité.

Cette année enfin, le CHEM, qui prépare les futurs dirigeants des armées, accueille trois femmes.

Mme Marie-Pierre Rixain (RE). De combien de personnes cette promotion se compose-t-elle ?

M. le général Benoît Durieux. Elle compte 25 stagiaires français. Le fait qu'elle n'accueille que trois femmes peut paraître faible : néanmoins, par rapport aux promotions précédentes, le chiffre est en hausse.

M. le président Thomas Gassilloud. Je tiens, mon général, à vous remercier pour votre intervention, qui a eu le mérite de poser un certain nombre de concepts et de dresser un panorama très complet des sujets relevant de la défense nationale. La prochaine audition, qui aura lieu le 6 mars à 9 heures 30, concernera le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale.

*

* *

La séance est levée à douze heures quinze.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Pierrick Berteloot, M. Christophe Bex, M. Benoît Bordat, M. Arthur Delaporte, M. Olivier Dussopt, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. José Gonzalez, M. Pierre Henriët, M. Laurent Jacobelli, M. Bastien Lachaud, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Gisèle Lelouis, Mme Murielle Lepvraud, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Marie-Pierre Rixain, M. Aurélien Saintoul

Excusés. - M. Christian Baptiste, M. Xavier Batut, M. Christophe Blanchet, Mme Yaël Braun-Pivet, M. Steve Chailloux, Mme Cyrielle Chatelain, M. Yannick Chenevard, Mme Caroline Colombier, M. Jean-Pierre Cubertafon, M. Yannick Favennec-Bécot, M. Emmanuel Fernandes, M. Frank Giletti, Mme Constance Le Grip, M. Olivier Marleix,

Mme Alexandra Martin (Alpes-Maritimes), M. Pierre Morel-À-L'Huissier, M. Fabien Roussel, Mme Isabelle Santiago, M. Mikaele Seo, Mme Nathalie Serre, M. Bruno Studer, M. Michaël Taverne, Mme Sabine Thillaye, M. Boris Vallaud, Mme Corinne Vignon

Assistait également à la réunion. - Mme Patricia Lemoine